

DÉCISION COLLECTIVE DE NOMINATION

DU PREMIER GÉRANT POUR LA SCI 3LM

Les soussignés,

Monsieur Laurent TRICHET	10 chemin des cotes 77166 EVRY GREGY SUR YERRES
Madame Caroline TRICHET	10 chemin des cotes 77166 EVRY GREGY SUR YERRES
CODEX-IP SAS	42 rue Monge 75005 PARIS

Agissant en qualité d'associés fondateurs de la société **3LM**
Société civile immobilière, en formation, au capital de 1 000 €
Dont le siège social est fixé à 10 chemin des cotes 77166 EVRY GREGY SUR YERRES

ONT PROCÉDÉ À LA NOMINATION DES PREMIERS COGÉRANT :

Monsieur Laurent TRICHET , né le 25/04/1967, demeurant 10 chemin des cotes 77166 EVRY GREGY SUR YERRES.

Monsieur Laurent TRICHET est nommé cogérant de la société pour une durée indéterminée.

Monsieur Laurent TRICHET , déclare accepter ces fonctions et ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi.

Madame Caroline TRICHET, née le 14/11/1976, demeurant 10 chemin des cotes 77166 EVRY GREGY SUR YERRES.

Madame Caroline TRICHET est nommée cogérante de la société pour une durée indéterminée.

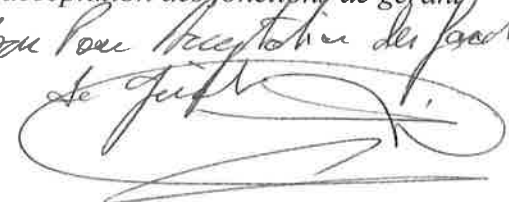
Madame Caroline TRICHET, déclare accepter ces fonctions et ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi.

Fait à Evry Gregy Sur Yerres le 8 novembre 2023
En double exemplaire,

Signature de tous les associés

Signature des gérants précédée de la mention "bon pour acceptation des fonctions de gérant"

Bon pour acceptation des fonctions de gérant


Bon pour acceptation des fonctions de gérant


CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE

ENTRE LES SOUSIGNES :

Laurent TRICHET sis 10 chemin des cotes 77166 EVRY GREGY SUR YERRES

ci-après désigné dans le corps des présentes par les mots "LE BAILLEUR", d'une part,

Et

La SCI 3LM en cours de formation au capital de 1 000 €, représentée par monsieur Laurent TRICHET ,

Siège social : 10 chemin des cotes 77166 EVRY GREGY SUR YERRES

RCS MELUN en cours de formation

ci-après désigné dans le corps des présentes par les mots "LE PRENEUR" d'autre part,

OBJET :

Monsieur **Laurent TRICHET** **consent** à la **SCI 3LM** une domiciliation pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction, à l'adresse suivante : 10 chemin des cotes 77166 EVRY GREGY SUR YERRES

Fait et signé à EVRY GREGY SUR YERRES le 8/11/2023 en 3 originaux et un remis à chacune des parties qui le reconnaît.

LE BAILLEUR

LE PRENEUR